

Témoignage de Martine Thiercy

« A la Maison Familiale, nous étions formées pour être la parfaite épouse d'un paysan ! »

Dans le cadre de la journée internationale des Droits des Femmes, l'association Femmes Relais 08 a souhaité donner un coup de projecteur aux femmes du monde agricole. Martine à travers son témoignage de paysanne ayant toujours travaillé sur une ferme pratiquement sans statut, nous éclaire sur sa vie de femme, d'épouse et de collaboratrice... un récit poignant.

« Je suis née en 1948 dans une famille de petits paysans sur une exploitation de 50 hectares en polyculture et vaches laitières, céréales, fenaïson, petit élevage, jardinage. Mes parents et leurs six filles vivaient de ce que la ferme produisait. Depuis toute petite, je participais aux travaux à la ferme, avec papa et maman, mais j'aimais surtout les animaux. J'ai suivi comme tous les enfants une scolarité dans mon village, de 6 à 14 ans jusqu'au Certificat d'Etude Primaire.

Suite à de gros problèmes de santé de papa, j'ai baigné très vite dans le travail de la ferme, malgré mon jeune âge, j'avais 11 ans. Avec ma petite sœur, nous allions garder les vaches dans la prairie à 3 km du village. On partait le matin avec notre casse-croûte et nous rentrions pour la traite le soir.

J'aimais cela, les animaux, la nature, fière de ce que je faisais et des responsabilités que mes parents me déléguaient. C'était encore la période où l'on travaillait avec les chevaux que j'aimais avec passion. Ce sont de bons souvenirs qui faisaient partie de ma vie du moment.

Au cours de cette période, mes loisirs étaient de jouer avec mes sœurs autour de la maison d'habitation, je ne rencontrais les enfants du village qu'en période scolaire.

Un jour, un tracteur a débarqué sur la ferme, alors que je n'en avais jamais entendu parler. Mes parents ne partageaient pas leurs décisions, j'avais 14 ans et pourtant, je participais aux travaux de la ferme.

A 15 ans, j'ai intégré la Maison Familiale Rurale pendant 3 ans. La formation portait sur la cuisine, la couture, l'entretien de la maison, le soin au petit élevage (lapins, volailles), mais jamais les questions de budgets tant de l'exploitation que de la famille n'étaient évoquées. Nous étions formées pour être la future épouse d'un paysan. Ce qui était un peu mon futur choix de vie ; dans cette période, cela ne me posait pas de questions.

En sortant de la Maison Familiale, on nous délivrait un Brevet d'aptitude professionnel ménager agricole. J'avais 18 ans, et tout naturellement, je suis revenue travailler sur la ferme avec mes parents qui m'ont déclaré à la MSA pour ma protection sociale sous le statut « d'Aide Familiale ». Beaucoup de jeunes qui vivaient la même situation que moi n'étaient pas déclarés et n'avaient aucune protection sociale.

Pour moi, mes parents ont eu ce réflexe social et humain, en cela, je leur en suis reconnaissante. Un jour, un agent du contrôle laitier qui venait à la ferme depuis plusieurs années m'a proposé une formation en élevage pour devenir salariée du syndicat du contrôle laitier. Il me finançait le permis de conduire et mettait à disposition une voiture de fonction. Quand j'en ai parlé à mes parents, maman m'a dit « si tu parts, c'est plus la peine de revenir ! ». Je ne suis pas arrivée à franchir le pas pour partir, n'osant pas aller contre la volonté de mes parents.

Ma vie a continué à la ferme, rythmée avec la traite des vaches, les travaux des champs, fenaïson, moisson avec le tracteur. Durant cette période, j'essayais de faire évoluer notre façon de travailler, de fonctionner, dans la conduite de

l'élevage et de productions sur la ferme, en lien avec des Conseillers Agricoles. Cette période se situe dans les années 1960- 70 où a été mise en place une politique agricole de développement : produire plus et soi-disant mieux pour nourrir le monde.

A 20 ans, ma vie sociale a été boostée grâce à une voisine du village qui m'a proposé d'aller à une rencontre MRJC *Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne*. Bravant le désaccord maternel, j'ai décidé d'y aller. Là, j'ai rencontré des jeunes filles et garçons de tous les milieux, étudiants, salariés, paysans. C'était l'occasion d'échanger sur notre vie au quotidien, dans les campagnes. Dans mon cas personnel, travailler sans salaire, pleurer pour avoir une pièce pour les rares sorties du week-end, bal, cinéma...

Grâce à mes rencontres au MRJC, j'ai connu mon futur mari, Guy. Nous nous sommes mariés en 1970 en nous installant sur la ferme familiale de mon mari où nous avons exercé ensemble ; les choix, les décisions, tout était pris en commun. Mon mari avait la reconnaissance de chef d'exploitation auprès de la MSA, organisme social pour les agriculteurs, et moi j'étais conjointe d'exploitant.

Nous avons eu 4 enfants. A l'époque, il n'y avait pas de congés maternité, ni d'aide à mon remplacement pour les travaux que je réalisais à la ferme. Par notre vécu au MRJC, nous souhaitons vivre différemment notre vie de paysans, en opposition à celle de nos aînés.

Nous avons fait le choix de partir en vacances tous les ans avec les enfants, 8 jours en été et 8 jours en hiver, pour se vider des contraintes du quotidien. En 1972, nous avons réalisé un bâtiment d'élevage pour améliorer nos conditions de vie et de travail. C'était le début du « *progrès* » nous disait-on.

En 1976, un beau-frère s'est associé avec mon mari, j'ai toujours continué à travailler sur la ferme, (comptabilité, traite, etc.), toujours disponible si besoin.

En plus, j'assurais les tâches ménagères et familiales, le jardin, et ce toujours au titre de conjoint d'exploitant. Pourquoi quand le Gaec a été créé je n'ai pas été associée ? Dans cette période, législativement, il n'y avait pas de statut reconnaissant la place de la femme sur l'exploitation. En 1980, suite au décès de mon beau-frère, nous nous sommes retrouvés tous les deux mon mari sur l'exploitation.

En 1998, notre fils, malgré nos réticences, est venu s'associer avec son père en apportant des surfaces supplémentaires à cultiver. Là, c'est posé la question de ma place dans le Gaec qui a été refusée par notre fils sans jamais d'explications claires. Pour ne pas abandonner mon mari, j'ai continué à collaborer et travailler sur la ferme, et ce, sans salaire, sous le statut de conjoint collaborateur, voté et mis en place par le législateur en 1999.

Nous avons cessé notre activité tous les deux en 2005. Nous avons fait valoir nos droits à la retraite et avons décidé de changer de vie en ne participant plus aux travaux de la ferme. Lors de la succession au décès de mes parents, j'ai fait valoir mon droit « *au salaire différé* », la contrepartie de 4 années de travail fourni sur la ferme sans salaire, au titre du statut d'aide familial. Ce qui m'a valu d'être rejetée par mes 5 sœurs pendant 15 ans. Quelle souffrance d'avoir vécu cela !

Après 42 années pleines d'activité agricole, avec mon statut de retraitée agricole, je perçois aujourd'hui 986,98 € dont 230,63 € provenant de la Carsat pour avoir eu 4 enfants. Par comparaison, mon mari avec le même nombre d'années d'activité agricole, perçoit 1 273,84 €.

Voilà mon parcours de paysanne, un parcours que je pense bien rempli, semé d'embûches, mais que je ne regrette pas. Depuis quelques années, je suis bénévole accompagnante à l'association Solidarité Paysans Marne-Ardenne, j'essaie d'apporter un soutien et une écoute aux agriculteurs en difficultés qui font appel ».